

Les pharmaciens menacent de ne plus dispenser les psychotropes !

Abderrahim DERRAJI - 2019-04-12 07:22:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué du 11 avril 2019, la Confédération des syndicats des pharmaciens du Maroc (CSPM) informe tous les professionnels de santé que les pharmaciens d'officine vont arrêter de dispenser les psychotropes en raison des déboires de certains de leurs confrères qui ont des démêlés avec la justice pour avoir dispensé des psychotropes conformément à la législation en vigueur. "La Confédération est en phase de préparation à différentes réunions avec "l'administration officielle" pour stopper cette hémorragie et mettre un terme à ce problème. Le cas échéant, nous serions contraints d'annoncer officiellement l'arrêt de dispensation des psychotropes par tous les pharmaciens." a déclaré Mohammed Lahbabi, président de la CSPM, En réagissant ainsi, la CSPM met l'administration face à ses responsabilités et lui rappelle que tout pharmacien peut se retrouver comme un malfrat derrière les barreaux pour avoir délivré un médicament psychotrope. En effet, le Dahir centenaire qui régit les substances vénéneuses fait de tout pharmacien un criminel en puissance puisque ce texte datant du protectorat considère les psychotropes, qui sont dans leur majorité dépourvus d'effet addictif, comme des "drogues illicites". Comme l'a, à mainte reprise, martelé notre rédaction, en attendant que le Dahir de 1922 soit revisité, les pharmaciens doivent avoir les moyens pour pouvoir s'assurer de l'authenticité des ordonnances comportant des psychotropes. Nous estimons également que l'administration doit mettre à la disposition des pharmaciens la liste officielle des psychotropes et médicaments apparentés qui font l'objet de mésusage. Cette menace réelle de la CSPM, vient en réaction aux nombreuses affaires liées à la dispensation des psychotropes, notamment certains antiépileptiques non adictogènes. La balle est aujourd'hui dans le camp de l'administration. Celle-ci devrait réagir avec la célérité qui s'impose pour que les malades ne soient pas privés de leurs psychotropes, qui, rappelons-le, sont des médicaments comme les autres qui permettent à de nombreux patients d'équilibrer leur maladie.